

L'ADEAF l'association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France compte environ 1800 membres, soit près de 25 % des enseignants d'allemand en poste en France. Notre objectif est de contribuer au développement de l'enseignement de l'allemand en France. C'est dire combien les mesures de la réforme du collège concernant les langues vivantes et ses conséquences sur l'allemand nous concernent au plus haut point et je remercie l'Institut Goethe d'avoir organisé cette soirée d'information et de nous y avoir invités

Dans la période que nous vivons, l'ADEAF joue un rôle important d'information, d'analyse et de combat.

Les enseignants d'allemand sont au quotidien des passeurs de langue et de culture.

S'ils souhaitent faire partager leur passion, ils savent aussi que l'allemand a de nombreux atouts et qu'associer l'allemand à l'anglais permet aux élèves d'avoir un profil linguistique particulièrement intéressant et riche en opportunités.

J'évoquerai très brièvement ces atouts,

Puis je ferai l'état des lieux de la situation de l'allemand dans le système scolaire français et vous présenterai l'impact de la réforme sur l'enseignement de l'allemand.

---

Les nombreux atouts de l'allemand seront développés par les autres intervenants. Je n'en mentionne que 3 :

- L'allemand est la langue la plus parlée dans l'Union européenne et la plus apprise après l'anglais

- Son apprentissage est accessible à tous ceux qui le souhaitent, c'est une langue régulière et bien structurée. Apprise en parallèle avec l'anglais, son apprentissage en est accéléré

- L'Allemagne est le pays privilégié pour des premières expériences de mobilité européenne organisées dans le cadre scolaire grâce à l'engagement massif des enseignants et au soutien financier de l'OFAJ.

Si l'économie française a besoin de germanistes, l'amitié franco-allemande aussi, qui est le fruit d'une construction historique exemplaire

Or, l'amitié ne se décrète pas, elle se tisse et cela passe par l'apprentissage de la langue de l'autre ainsi que l'affirme le Traité de l'Elysée de 1963 met toutes les déclarations sur la coopération franco-allemande depuis. Le Plan de relance de l'allemand en France et du français en Allemagne ont permis des avancées concrètes ou plutôt d'enrayer le recul de l'allemand .

---

La baisse de la part de l'allemand dans le bouquet des langues enseignées, amorcée à partir de la fin des années 70 a été enrayerée et stabilisée à 15% à partir de 2005 grâce à l'action volontariste du plan de relance de l'allemand en France mis en place à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée.

Ce sont les classes bi-langues qui ont stoppé l'érosion des effectifs d'allemand .

---

Ces classes bi-langues ont désormais une place essentielle dans l'enseignement de l'allemand.

Dans ces classes, les élèves apprennent et pour la plupart d'entre eux commencent dès la 6<sup>ème</sup>, une autre langue en parallèle de l'anglais, : notamment l'italien, le portugais,,l'espagnol ... et bien sûr l'allemand qui constitue la part la plus importante de ce dispositif des classes bilangues. Le plus souvent l'enseignement se fait à parité horaire de 3h par langue.

Ces bi-langues anglais –allemand où s'inscrivent chaque année près de 90 000 existent dans 3580 collèges, soit un collège sur 2, sur tout le territoire, y compris en milieu rural et en zone d'éducation prioritaire où elles participent à une meilleure renommée de l'établissement, contribuant ainsi à la mixité sociale, comme cela a été noté dans un récent rapport de l'Inspection générale de langues.

Près de 90% des élèves qui apprennent l'allemand en 6°, l'apprennent désormais dans ces classes bi-langues qui ont souvent remplacé l'allemand LV1 voire même parfois également l'allemand LV2.

C'est dire l'importance pour l'apprentissage de l'allemand en France de ce dispositif.

Elles sont ouvertes à tous les élèves, attractives pour les familles. Leur succès est incontestable et leur nombre a augmenté régulièrement.

---

Parallèlement, les sections européennes créées en 1992, (alors que Jack Lang était ministre de l'éducation) proposent pour les langues un parcours de qualité bien identifié avec deux heures par semaine de renforcement linguistique. Pour l'allemand, elles concernent au collège environ 20 000 élèves et constituent une pépinière d'élèves de bon niveau en langue, un vivier pour les sections euro de lycée et les classes Abibac.

Les élèves de ces sections euro ne sont souvent ensemble que pour les cours de langue et sont répartis dans différentes classes pour que leur motivation profite à tous.

---

Depuis 2001, la place de l'allemand dans le primaire est passée de 18 à 6%, avec les académies de Strasbourg et Nancy-Metz qui totalisent 85% des élèves apprenant l'allemand à ce niveau alors que dans nombre de départements, il a disparu de l'école élémentaire.

C'est l'effet de la demande sociale (l'anglais est devenu incontournable et les familles ne souhaitent pas attendre le collège pour que leur enfant débute son apprentissage) mais également des difficultés à organiser dans le premier degré des enseignements dans différentes langues. Cet enseignement dans le primaire a lieu dans des conditions très variables à raison d'1h30 par semaine à partir du CE1, avec des résultats eux-aussi très variables.

Faire débiter l'apprentissage au CP, comme le prévoit la réforme, ne changera rien à cela. Au contraire. La mise en concurrence de l'anglais avec d'autres langues se fera encore plus au bénéfice de l'anglais et donc au détriment de la diversité linguistique.

---

Et tout ceci alors que, dans le second degré, le profil linguistique anglais-espagnol est largement dominant et que la part de l'espagnol ne cesse d'augmenter.

A la sortie de l'école, 80% des élèves ont la combinaison de langues anglais-espagnol, tandis que 15% d'entre eux auront associé l'anglais et l'allemand, ce qui n'est pas à la hauteur des besoins de l'économie mais d'autres le diront mieux que moi.

Voilà pour l'état des lieux, il était important de présenter la réforme dans le contexte actuel.

---

Pour examiner l'impact de la réforme, j'ai distingué les parcours :

LV1, LV2 et bi-langues, bi-langues et euro

Ce parcours et donc ce niveau LV1 seront réservés aux élèves qui auront commencé l'allemand dans le primaire (soit 6% des élèves actuellement et diminution très probable)

C'est-à-dire essentiellement aux élèves dans les régions frontalières. Les horaires sont identiques sauf pour les élèves qui auraient pu aller en section euro à partir de la 4<sup>ème</sup>

L'apprentissage débutera en CP au lieu de CE1 (Même horaire d'1h30 par semaine)

Ce parcours LV1 concerne 10% des élèves germanistes de collège actuellement. Combien seront-ils en 2021 quand les élèves de CP de 2016 entreront en 6ème ? Ne serait-il pas raisonnable de le savoir avant de toucher au dispositif bilangue ?

---

Le Parcours LV2 concerne 1/3 des élèves germanistes de collège.

Actuellement, sauf dans quelques académies qui ont expérimenté la LV2 en 5<sup>ème</sup> (en prenant d'ailleurs le soin de garder les bi-langues anglais-allemand pour ne pas fragiliser l'allemand), les élèves commencent la LV2 en 4<sup>ème</sup>

Avec la réforme, s'il y a une augmentation de 54 heures sur le total cumulé des années collège (270 heures au lieu de 216), cela se fait au prix d'une diminution de l'horaire hebdomadaire fixé à 2h30 par semaine au lieu de 3, ce qui est insuffisant pour développer des compétences de communication en langue étrangère car l'apprentissage nécessite, à ses débuts, un important temps d'entraînement dans la langue apprise.

---

C'est pour les élèves de classes bi-langues et de sections euro que l'impact est le plus important.

D'autant que près de 90% des élèves germanistes de 6<sup>ème</sup> sont dans ces classes bilangues Et que 50 000 élèves par an commencent ainsi l'apprentissage de l'allemand en parallèle de l'anglais.

La perte d'heures est colossale

Les élèves qui ne pourront plus bénéficier de ce dispositif seront privés de 162 heures de cours d'allemand sur l'ensemble des années collège, - 40 %

Et s'ils avaient ensuite opté pour la section euro et le renforcement linguistique qu'elle offre, ils auraient bénéficié de 576 heures au lieu de 270, désormais deux fois moins d'heures, plus de 50 % en moins.

---

Avec ces drastiques diminutions horaires, la réforme entrainera une régression du niveau de compétences pour tous ceux qui ne pourront plus commencer l'allemand en 6<sup>o</sup> et obtiennent de bons résultats à la certification, cet examen qu'ils peuvent passer gratuitement pour évaluer en fin de troisième leur niveau de compétence et qui sera ainsi remise en cause.

Avec les mesures prévues dans la réforme, ce niveau serait presque exclusivement réservé aux seuls élèves des académies frontalières où l'allemand est enseigné en primaire. Comment alimenter ailleurs les classes Abibac qui permettent l'obtention du double bac conformément aux engagements du Plan de relance de l'allemand en France et du français en Allemagne ?

En plus de la rupture d'un traité d'amitié n'est-ce pas une rupture de l'égalité républicaine

Généraliser des dispositifs de qualité et faire en sorte que le plus grand nombre en bénéficie, c'est cela la véritable égalité républicaine, pas d'en priver tout le monde ... au tout du moins d'en priver ceux qui ne peuvent pas aller les chercher ailleurs.

Faire marcher l'ascenseur social, tirer vers le haut le plus d'élèves possible, c'est cela l'ambition de l'école républicaine et cela passe par la qualité proposée à tous, possible pour le plus grand nombre.

---

Les professeurs d'allemand de collège, fortement engagés pour promouvoir la certification, qui a dynamisé l'enseignement de l'allemand, et qui font vivre les échanges collectifs et individuels, seront touchés de plein fouet par cette réforme. En raison des pertes horaires, nombreux seront ceux qui verront leur service redéployé sur plusieurs établissements. Comment pourront-ils alors s'investir dans les programmes d'échange si importants pour l'amitié franco-allemande ?

Dès l'annonce de la réforme nous avons alerté, en vain, la ministre sur les conséquences désastreuses pour l'allemand et par voie de conséquence pour les relations-franco-allemandes des mesures de la réforme du collège concernant les langues.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir conscience de l'ampleur du danger. Des personnalités issues du monde économique, des députés et des élus de tous bords, du monde politique, des intellectuels (des vrais !) nous soutiennent ainsi que les acteurs du franco-allemand sans oublier les 36 000 signataires de notre pétition en ligne.

Mme l' Ambassadeur d'Allemagne en France, s'est entretenue avec la Madame la Ministre de l'éducation nationale à ce sujet, ce qui constitue une démarche inédite et témoigne de la gravité de la crise actuelle

L'allemand a besoin d'une politique volontariste pour que son apprentissage progresse au bénéfice des élèves, et de l'amitié franco-allemande au cœur du projet européen.

---

Car les faits sont têtus et c'est une régression que la réforme va provoquer avec  
une baisse du nombre d'élèves apprenant l'allemand  
une baisse de leur niveau de compétence en allemand  
une diminution des échanges scolaires

---

Pourtant la ministre continue à affirmer de communiqué en plateau télé et jusque dans cette lettre reçue la semaine dernière :

*(...) je mène actuellement des réformes très favorables aux langues vivantes, au premier rang desquelles l'allemand. (...) je mène cette politique volontariste en faveur de l'allemand (...)*

Que seraient alors des mesures défavorables ?

Nous l'avons alertée en français, en allemand à l'occasion du dernier conseil des ministres franco-allemand.

Peut-etre le recours au latin (*Errare humanum est, perseverare diabolicum*) permettra-t-il de convaincre Mme Najat Vallaud Belkacem de ne pas persévérer dans son erreur d'appréciation, de ne pas persister dans son refus d'examiner sérieusement les alertes et l'impact de sa réforme, de prendre conscience de l'importance de enjeux, de ne pas rejeter avec désinvolture les inquiétudes exprimées et d'envisager, pourquoi pas, comme gage de ses bonnes intentions exprimées un nouveau plan de relance pour l'allemand et la diversité linguistique .

Thérèse Clerc  
Présidente nationale de l'ADEAF  
Institut Goethe. 6 mai 2015